

**CONSIGNES ETUDIANTS
APPLICABLES AUX ÉPREUVES MAIEUTIQUES**

HORAIRES – ACCÈS A LA SALLE D'EXAMEN

- Les étudiants doivent être présents à l'ouverture des portes de la salle, soit **½ heure avant le début des épreuves rédactionnelles**.
- La carte d'étudiant (de préférence) ou une pièce d'identité avec photo est obligatoire.

MATÉRIEL AUTORISÉ LORS DES ÉPREUVES

- Stylos noir ou bleu, effaceur, règle (pas de couleur, pas de surligneur type stabilo)
- Pas de trousse, pas de gomme, pas d'étui à lunettes sur la table
- Déposez les sacs, manteaux et autres accessoires à vos pieds avant le début de l'épreuve
- Tout objet connecté, téléphone portable, lecteur MP3, GPS, organisateur, etc... doivent obligatoirement être éteints et rester dans votre sac
- Bouteilles d'eau ou boissons doivent être sans étiquette et obligatoirement placées au sol
- Montre ou réveil classiques autorisés
- **Posez la carte d'étudiant ou la pièce d'identité en évidence sur votre table**
- Les étudiants doivent avoir les oreilles nues : dégagées de cheveux, foulard, casquette, obturateur d'oreille, etc....
- L'usage des calculatrices est formellement interdit

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES – CONSIGNES GÉNÉRALES

Pour les épreuves rédactionnelles :

- Au début de la ½ journée d'épreuves :
 - o assurez-vous d'avoir sur la table tous les documents nécessaires pour les épreuves écrites, à savoir : les consignes applicables aux épreuves, une feuille de composition numérotée par épreuve et des feuilles de brouillons.
 - o vérifiez que les numéros des feuilles de composition correspondent aux numéros qui vous sont attribués pour chaque épreuve.
- L'administration procédera au cours de chaque épreuve et auprès de chaque étudiant, au contrôle de son identité et à la vérification de l'absence de tout moyen de communication avec l'extérieur. Vous devrez signer la feuille d'émargement que vous présenterez à l'administration.
- Le responsable de l'épreuve annonce la fin de la composition, les étudiants cessent alors de composer immédiatement.
- Vous remettez immédiatement la copie au surveillant chargé du ramassage, dès qu'il se présente devant vous.

FRAUDE OU TENTATIVE DE FRAUDE

- Tout étudiant surpris en train de frauder ou d'essayer de frauder, qu'il soit directement auteur ou complice sera traduit devant le conseil de discipline de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier
- Déroulement de la procédure :
 - o l'étudiant poursuit les épreuves dans tous les cas
 - o un procès-verbal est rédigé par le responsable de la salle ou de l'épreuve
 - o l'étudiant signe le procès-verbal à la fin de l'épreuve
 - o le dossier est transmis au Conseil de discipline de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier qui décidera des sanctions pouvant aller jusqu'à une exclusion définitive

RAPPEL DES GESTES BARRIERES

- Port du masque obligatoire
- Se laver régulièrement les mains (impératif aux toilettes)
- Se désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique : des solutions hydro alcooliques sont disponibles aux entrées et sorties du bâtiment ainsi que dans les coursives
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter dans une poubelle
- Eviter de se toucher le visage
- Aucun regroupement ne doit avoir lieu : ni à l'arrivée, ni dans les locaux, ni à la sortie des épreuves